

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

## Séance du Jeudi 22 février 2018

Nombre de conseillers : 14

Présents : 10

Votants : 11

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 22 février, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 16 février 2017

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, M Didier REYMONDON, Mme Aurélie LEVIEUX, M Jean-Pierre KHIREDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL.

Absents excusés : Mme Sylvie THIVILLIER, pouvoir à M Didier REYMONDON  
M Sébastien GUYOT  
Mme Michelle GASSILLOUD

Absent : Henri BRUYAS

Secrétaire de séance : Mme Aurélie LEVIEUX

Début de séance à 20h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2018

Unanimité

### **• DELIBERATION : CONVENTION DE PARTENARIAT EN MATIERE DE VOIRIE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS (CCMDL)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la CCMDL est compétente en matière de création, aménagement et entretien de la voirie. Conformément à l'article L5214-16 du CGCT et dans la continuité de ce qui se pratique, pour assurer l'entretien et la gestion des voiries communales transférées soit par le personnel communal conformément à l'article L5211-4-1 II du CGCT soit par prestation de service conformément à l'article L5214-16-1 du CGCT, il convient de passer une convention. L'entretien courant en vue de garantir la sécurité publique des voiries communautaires (balayage, nettoyage, déneigement, salage...) reste de la compétence de la commune dans le cadre du pouvoir de police du Maire, ainsi que l'entretien de l'ensemble des ouvrages (mobiliers urbains, plantations, aménagement d'embellissement, éclairage public ...) dès lors que ces éléments ne correspondent pas aux besoins de la circulation routière.

Délibération adoptée à l'unanimité

### **• DELIBERATION : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES COORDONNE PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE (SYDER) ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET/OU ACCORDS-CADRES ET MARCHES SUBSEQUENTS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite à la fin des tarifs réglementés de l'électricité et à l'ouverture des marchés de l'énergie, la commune avait déjà conventionné avec le SYDER pour son contrat « tarif jaune » (supérieur à 36kVA) à la salle des sports St Roch. Le contrat d'achat s'achèvera au 31/12/2018. Le SYDER propose d'adhérer à un nouveau groupement d'achat.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **• DELIBERATION : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS POUR LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a besoin de compléter ses effectifs pour l'entretien de la piscine d'Hurongues certains week-ends. Monsieur Denis RAGEYS, agent technique de la commune de Pomeys a été mis à disposition depuis le 1<sup>er</sup> mars 2011. La commune de Pomeys met son agent à disposition de la CCMDL par convention. La situation administrative de Monsieur Denis RAGEYS est toujours gérée par la commune de Pomeys. La CCMDL rembourse à la commune de Pomeys le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cette mise à disposition. La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion a été consultée et a émis un avis favorable à ce renouvellement de mise à disposition pour 3 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES :

**ENQUETE PUBLIQUE PLU** : L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme aura lieu du mardi 6 mars au vendredi 6 avril 2018. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie les mardi 13 mars de 9h00 à 11h00, vendredi 23 mars de 16h00 à 18h00, mardi 27 mars de 15h00 à 17h00, jeudi 05 avril de 9h00 à 11h00. Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Pomeys, aux jours et horaires habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune [www.pomeys.fr](http://www.pomeys.fr)

**MAISON DES JEUNES** : Le nouveau bureau de la Maison des Jeunes a été rencontré par les adjoints. Le local qui avait de nouveau été fermé pendant 2 semaines a été réouvert.

**PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SALLE ST ROCH** : Le SYDER va installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle St ROCH. La commune avait fait tester la solidité de la charpente. Des travaux de renforcement de la structure sont nécessaires pour accueillir ces panneaux (600 m<sup>2</sup> pour 100 KwC). C'est le SYDER qui financera les travaux et les panneaux.

**ADRESSAGE** : Les devis des fournisseurs de panneaux et plaques de rue ont été reçus. Le choix sera fait rapidement pour poursuivre le travail et passer la commande.

**CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)** : Les Certificats d'Economie d'Energie sont notamment attribués aux collectivités qui réalisent des travaux d'économie d'énergie. 6 096 € ont été obtenus dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle Jean Letrève.

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT** : Une seule semaine de centre aéré cet été à Pomeys (du 30 juillet au 03 août)

**REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES** : Vendredi 02 mars à 19h00 à la salle Jean Letrève.

**RALLYE CHARBONNIERES CLASSIC** : Le rallye de voitures anciennes passera par Pomeys le 17 mars.

La séance est levée à 22 :10

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 22 Mars à 20h00**

